

Réponse du Conseil administratif du 26 juillet 2023 à la question écrite du 17 mai 2023 de M^{me} Yasmine Menétray: «Sapins de l'aire de jeu du quai du Seujet».

TEXTE DE LA QUESTION

Pourquoi des barrières entourent-elles les deux sapins de l'aire de jeu du quai du Seujet?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le préau de l'école du Seujet, situé au bas du parc Saint-Jean, comprend une aire végétalisée et perméable plantée d'une dizaine d'arbres dont trois grands séquoias géants (*Sequoiadendron giganteum*).

A la suite de chutes répétées et imprévisibles de branches de ces séquoias durant les derniers mois, le Service des espaces verts (SEVE), en concertation avec le Service des écoles (ECO), a mis en place deux périmètres de protection afin d'assurer la sécurité du site et de ses usagères et usagers. L'étude d'une clôture permanente est en cours pour une installation durant l'été.

Par ailleurs, une sécurisation de la structure des arbres va être étudiée puis appliquée au plus vite, et des mesures agronomiques favorisant la pérennisation de ces arbres seront entreprises, avec notamment la décompaction du sol et l'apport de mulch.

Deux panneaux d'information sont déjà en place.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La vice-présidente:
Christina Kitsos